



**ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES  
DES ACCIDENTS MEDICAUX ET A LEUR FAMILLE**

**AVIAM**

Association de la loi 1901 agréée par le Ministère de la Santé  
ADRESSE POSTALE: (adresse selon région)

L'AVIAM est une association sans but lucratif, qui ne reçoit actuellement aucune subvention. Elle vit grâce au travail de quelques personnes, entièrement bénévoles, qui lui consacrent une grande partie de leur temps. Elle a des frais (minimum d'équipement, matériel de bureau, ligne téléphonique, frais d'impression de documents, photocopies, affranchissement du courrier etc....) qui ne peuvent être couverts sans une participation de ses adhérents. Les membres de notre association constituent ainsi une chaîne de solidarité de victimes, à laquelle ils s'intègrent et dont ils peuvent bénéficier. Nous n'avons, hélas, pas les moyens de répondre aux demandes des personnes qui sont étrangères à notre association. C'est pourquoi nos réponses, informations et renseignements sont limités à nos adhérents à jour de leur cotisation.

---

BULLETIN de demande volontaire D'ADHESION 2017/2018

Je soussigné(e)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Déclare adhérer à l'AVIAM (préciser la région de votre choix) : .....

Cotisation annuelle à l'inscription : 50 Euros minimum, 25 euros minimum les années suivantes

A....., le.....

Signature